

Ministère chargé de  
l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

**Cadre réservé à l'autorité environnementale**

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

**1. Intitulé du projet**

Travaux d'aménagement de la place Nicolas Poussin.

**2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)**

**2.1 Personne physique**

Nom

Prénom

**2.2 Personne morale**

Dénomination ou raison sociale

VILLE DES ANDELYS

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

Frédéric DUCHÉ - Maire des Andelys

RCS / SIRET

| 2 | 1 | 2 | | 7 | 0 | 0 | | 1 | 6 | 5 | | 0 | 0 | 0 | 1 | 3 |

Forme juridique

*Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1*

**3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet**

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
41. Aires de stationnement ouvertes au public, dépôts de véhicules	Travaux, ouvrages, aménagements ruraux et urbains a) Aires de stationnement ouvertes au public de 50 unités et plus

**4. Caractéristiques générales du projet**

*Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire*

**4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition**

Transformation et requalification de la place Nicolas Poussin pour lui donner une attractivité piétonne et une centralité dans la ville des Andelys, tout en conservant une capacité importante de stationnement. Une place pouvant donc offrir à terme, une plurifonctionnalité de son espace pour des usages de détente, commerciales, de stationnement, de circulation mixtes et pouvant accueillir des manifestations comme un marché hebdomadaire, un marché de Noël ou encore des foires.

## 4.2 Objectifs du projet

Il est question de redonner une attractivité à la Place Nicolas Poussin au regard de sa situation centrale dans la ville des Andelys par le biais de son aménagement.

Le projet doit répondre aux attentes des riverains souhaitant :

- une meilleure intégration paysagère et urbaine de la place dans le quartier par la création de liens avec son environnement
- une pratique de l'espace mixte et confortable pour les piétons, les cycles et les voitures souhaitant circuler ou stationner à proximité des commerces
- une valorisation du patrimoine bâti
- un aménagement pouvant accueillir des festivités comme le marché hebdomadaire, le marché de Noël ou les foires déjà habitués à s'installer sur la place
- une requalification des espaces par le végétal améliorant le cadre de vie
- la création d'espace extérieur de restauration confortable et agrandi

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase travaux

Dans ce cadre, sont prévus les aménagements suivants :

- Création d'un plateau sur la départementale D316 marquant l'emprise de la place Nicolas Poussin
- Redimensionnement à la baisse des largeurs de voiries
- Agrandissement des trottoirs transformés en parvis piétons (4245m<sup>2</sup> de parvis piéton contre 1133 m<sup>2</sup> existants)
- Conservation de 160 places de stationnement confinées au centre de la place (2266 m<sup>2</sup> de surface de parking contre 4542 m<sup>2</sup> existants)
- Isolement du parking des circulations piétonnes par une lisière végétale dense en pleine terre
- Création de grandes places de restauration devant les restaurants existants
- Modification des circulations automobiles sur la place, limitant les entrées à 2 au lieu de 4 existantes
- Aménagement du parvis de la mairie pour valoriser le patrimoine du bâtiment et améliorer son accroche à la place
- Requalification des revêtements des circulations piétonnes par des matériaux plus noble que l'enrobé existant
- Insertion de massifs plantés d'arbuste et d'arbre locaux dans les parvis piétons (Poirier d'ornement, Noisetier, Bouleau etc)
- Création de 820 m<sup>2</sup> de plantation en pleine terre contre 145 m<sup>2</sup> actuel
- Diminution du nombre de place de parking par rapport à l'existant (160 places contre 185 places existantes)
- Conservation des réseaux existants sans modification notable par le projet

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Aménagement de la place ayant pour objet :

- Réhabilitation du parking limité à 160 places
- Création de parvis piéton paysager devant les façades des bâtiments ceinturant la place
- Agrandissement des 2 places de restauration
- Modification des circulations automobiles

Surface exploitée :

- 2266 m<sup>2</sup> de parking contre 4542 m<sup>2</sup> existants
- 4245 m<sup>2</sup> de parvis piéton contre 1133 m<sup>2</sup> existants
- 820 m<sup>2</sup> de plantation en pleine terre contre 145 existants

**4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet sera soumis à la validation du permis d'aménager par le service instructeur des autorisations d'Urbanisme avec avis conforme de l'ABF

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Surface de projet	13 375 m <sup>2</sup>
Surface de la place Nicolas Poussin	8 473 m <sup>2</sup>
Surface dédiée aux parking sur la Place Nicolas Poussin	2266 m <sup>2</sup>
Surface dédiée aux circulation automobile sur la Place	1 658.1 m <sup>2</sup>
Surface dédiée aux circulation piétonne sur la Place	3862 m <sup>2</sup>
Surface dédiée aux parvis de la Mairie et de la salle des fêtes	680 m <sup>2</sup>
Surface dédiée aux plantations	820 m <sup>2</sup>

**4.6 Localisation du projet**

Adresse et commune(s)  
d'implantation

Place Nicolas Poussin,  
27700 Les Andelys

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 49° 14' 49" N Lat. 01° 25' 05" E

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_"

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_"

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui  Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui  Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site se situe à 250 m d'un tronçon de la départementale D316 classée bruyante de catégorie 4
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site s'inscrit dans trois périmètres de protection des monuments historiques : - L'Eglise du grand Andely (ou Eglise Notre-Dame-du-Grand-Andely) - Maison pans de bois et ancien Beffroi de la Madeleine - L'ancienne enceinte du Grand Andely

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les travaux sont réalisés en milieu urbain sur une zone aux revêtements déjà imperméables (revêtement enrobé ou pavé pierre naturel). Il n'y aura pas d'augmentation des surfaces imperméables sur la commune par ce projet.
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le PPRI est prescrit à la date du 12/02/2012 La Commune est également inscrit dans un périmètre de glissement de terrain et gonflement faible et de sismicité très faible.  La Commune n'est pas couverte par un PPRT.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La Commune se situe dans la zone Albien de répartition des eaux
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site se situe à 850 m et à 2 km des deux périmètres rapprochés 27 de la commune.
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La Commune se situe à 250 m d'un site Habitats Natura 2000, la forêt "Hêtraies de l'Asperulo-Fegetum" et à 380 m d'un site Habitats Natura 2000 d'orchidées remarquables "formation herbeuses naturelles et semi-naturelles
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La Commune se situe à 250 m du site classé "La Boucle de la Seine dite de Chateau-Gaillard"

**6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles**

**6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?**

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'excédent de matériaux provient principalement de la démolition du parking, des voiries et des trottoirs existants.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Un faible apport de matériaux sera nécessaire pour la réalisation du plateau sur la départementale D316 et pour la reprise des structures des revêtements prévus.
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est en milieu urbain. Les arbres d'alignement existants et monospécifiques seront remplacés par des massifs multi-étagers et pluri-variétales composés de vivaces, d'arbustes et d'arbre en port naturel.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet se situe en milieu urbain dense (centre-ville). Il n'aura pas d'impact sur les sites Natura 2000 situés sur les plateaux surplombant la ville.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'aura pas d'incidence sur les zones sensibles car il se situe au centre-ville des Andelys déjà fortement urbanisé et imperméable.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune est inscrit dans un périmètre de prédisposition aux risques naturels et assimilés : - Inondation par remontées de nappes naturelles - Faible risque de glissement de terrain ou de gonflement - Très faible risque sismique
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les circulations sont légèrement modifiées mais le projet n'impact pas les circulations principales
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Il n'y aura pas de bruit supplémentaire à celui existant par ce nouvel aménagement. Le projet se situe en centre-ville, il est concerné par une nuisance sonore normale de centre-ville.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Les vibrations engendrées par le trafic routier ne sera pas modifiée par rapport à l'existant.</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Un éclairage public est prévu pour remplacer l'éclairage public existant.</p>
<b>Emissions</b>	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le projet vise à améliorer l'infiltration d'eau pluviale dans la nappe phréatique en augmentant les surfaces perméables et en récupérant dans des fossés drainants, une partie des eaux de ruissellement.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet prévoit l'évacuation des matériaux inertes de démolition des revêtements existants en phase de travaux.</p> <p>Une recherche HAP et amiante sera réalisée en phase de conception afin de déterminer une éventuelle pollution des enrobés existants</p>

<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet vise à mettre en valeur le patrimoine architectural en créant un recule par rapport aux façades par le biais de parvis piéton.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Un agrandissement des espaces piétons est prévu au détriment des espaces actuellement dédiés aux véhicules. Une augmentation des surfaces perméables sera également effectuée.

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

Le projet vise à séparer au maximum les espaces piétons avec les circulations automobiles pour le confort olfactif des usagers piétons de la place. Un recul des aménagements de voiries par rapport aux parvis piétons est prévu ainsi que la plantation dense de massifs pluri-variétales.

L'aménagement offre également une plus grande perméabilité du sol par la récupération des eaux de ruissellement dans des noues plantées et perméables.

### 7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

La rénovation de la Place Nicolas Poussin vise à améliorer le confort des riverains en offrant :

- des espaces plus généreux pour la circulation piétonne avec des espaces de repos
- Une emprunte végétale plus forte et une plus grande diversité variétale
- Une perméabilité du sol plus importante
- Une diminution de la vitesse du trafic routier par la création d'un plateau sur la départementale D316

Au regard de ces améliorations par rapport à l'existant, il ne nous paraît pas nécessaire d'effectuer une évaluation environnementale.

### 8. Annexes

#### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
7.annexe_Plan des captages d'eau 8.annexe_Plan des protections du patrimoine 9.annexe_Plan PPRI 10.annexe_Plan zones humides 11.annexe_Plan sites classés et inscrits 12.annexe_Plan prévention du bruit 13.annexe_Plan sites protéger 14.annexe_Plan ZNIEFF et protection biotope

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

LES ANDELYS

le, 20/11/2018

Signature



Frédéric DUCHÉ  
MAIRE

Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus